

Communiqué de presse ad hoc
28 avril 2020

Electricité d'Emosson SA : comptes 2019

Le Conseil d'administration d'Electricité d'Emosson SA a approuvé les comptes 2019 à l'attention de l'Assemblée générale. La société hydroélectrique basée à Martigny a facturé 33,7 millions de CHF à son actionnaire Alpiq, qui supporte les charges en contrepartie de l'électricité produite. La production mise à la disposition d'Alpiq a atteint 827 millions de kWh, dont 810 millions de kWh produits par l'aménagement, permettant de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 265 000 ménages.

Le rapport de gestion 2019 d'Electricité d'Emosson SA est publié ce jour sur le site Internet : <http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm>. Il sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale, qui aura lieu le 15 mai 2020.

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Pour de plus amples informations : www.emosson.ch

Contact médias : Electricité d'Emosson SA
Christel Varone
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA

Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.